

De : FARRES Fanny <fanny.farres@eau-adour-garonne.fr>

A : Coline Etienne <scot@payssudtoulousain.fr>

Envoyé : 09/09/2025 10:29

Objet : RE: Avis PPA sur le SCoT : urgent

Bonjour,

Au téléphone j'avais compris que c'était aujourd'hui compris que je pouvais vous formuler un avis, les voici.

Voici une question et 2 remarques sur le Projet d'Aménagement :

- Page 19 : « De plus, sur le territoire, 20 % des stations de traitement des eaux usées sont en surcharge. » => cela me surprend, d'où vient l'information ?
- Page 22 « réutiliser les eaux pluviales et usées » => il vaut mieux parler d'eaux non conventionnelles (ce terme inclus les eaux usées traitées et les eaux pluviales)
- Page 29 : très bon point d'intégrer l'éloignement de certaines habitations qui engendrent un coût disproportionné en terme de réseaux.

Et je réitère mes propos oraux : beaucoup de sujets sont évoqués, bravo pour la diversité des thématiques balayées. En espérant que ce travail permette -au-delà de l'aspect réglementaire- la sensibilisation des élus sur l'ensemble de ces sujets.

Bonne journée,

Cordialement

Fanny FARRES

Chargée d'interventions eau potable et assainissement – Haute-Garonne

Tel : 05 61 43 26 87 / 07 61 53 95 08

Délégation Garonne et Rivières d'Occitanie – Unité territoriale de Toulouse

97 rue Saint Roch

CS 14407

31405 Toulouse Cedex 4

Agence de l'eau Adour-Garonne

90 rue du Féretra

CS 87801

31078 Toulouse Cedex 4

Tel : 05.61.36.37.38